

N°572

du 29
JANVIER
2013

Editorial

Par Koffi
SOUZA

La situation au Mali met en évidence de nombreux problèmes africains

FAIBLESSE DES POUVOIRS POLITIQUES AFRICAINS

Les armées françaises et africaines sont appelées au secours du Mali. Elles doivent aider à assurer son intégrité territoriale. Mais, encore faut-il qu'un véritable pouvoir s'exerce sur cet immense territoire. Or, la situation politique est plus qu'incertaine. Un capitaine putschiste exerce un pouvoir occulte, un président intérimaire non élu est au sommet d'un Etat sans fondations solides, un nouveau premier ministre a été nommé après que la pression à la démission a contraint son prédécesseur à quitter ses fonctions. Dans ces conditions, la question se pose de savoir comment rétablir l'intégrité d'un Etat aux structures de commandement fragiles.

Plus généralement, se trouve posé le problème de la gouvernance dans les Etats africains, un problème que l'exportation de la démocratie occidentale ne permet pas de résoudre.

La loi de la majorité qui donne tous les pouvoirs au vainqueur des élections n'est pas acceptée dans des Etats à l'unité nationale fragile, dans des pays pauvres où ceux qui exercent le pouvoir monopolisent les postes et les ressources.

En sens inverse, l'appui donné par les démocraties occidentales à tout

suite à la page 6



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Incendies des marchés

L'UE étudie la requête du Gouvernement pour la reconstruction des marchés sinistrés

** Les ACP déjà mis en alerte*

P.5 Coupe d'Afrique des Nations 2013

Six : «Ce n'est pas en défendant ou en subissant qu'on atteindra le résultat recherché»



Le P.M. Séléagodji Arthème Ahoomey-Zunu

P. Action patriotique 2013 de la Togolease Fondation

Des propositions pour un développement collectif et participatif

P.3 Accès au marché de l'UE / Après le vote du Parlement européen

Les ACP rêvent d'une confirmation de la prolongation des APE jusqu'en 2016

**P.7 Enquête sur les Incendies à Lomé et à Kara
Le gouvernement présente des éléments qui justifient les interpellations**

**Sept coupables ont fait leurs aveux devant la presse*

Du 18 janvier au 10 février 2013

QUIZCUP
envoie moov au 5050

PRONOSTICUP
envoie le nom de l'équipe gagnante au 5151

Gagnez des centaines de lots avec la moovcup 2013

www.moov.tg

moovcup 2013

**100% foot,
100% jeu,
100% plaisir !**

moov no limit

Service Client : 777 (gratuit) ou 99997777 (payant)

etisalat

Accès au marché de l'UE / Après le vote du Parlement européen

Les ACP rêvent d'une confirmation de la prolongation des APE jusqu'en 2016

Sylvestre D.

Le Comité des ambassadeurs du Groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) sont en session extraordinaire à Bruxelles, capitale belge. Le Premier togolais Séléagodji Ahoomey-Zunu, actuellement en tournée européenne, en a profité pour y faire un tour. « Pour être en mesure d'apporter une contribution optimale aux efforts en faveur d'une stabilité internationale, chacun de nos pays se doit d'asseoir au niveau national un environnement économique, politique et social serein, facteur de progrès (...) J'aimerais revenir sur la dynamique de mutation du Groupe ACP. Je voudrais, à cet égard, féliciter votre Comité pour la réflexion et les actions qu'il mène dans ce domaine et saluer les efforts du Groupe de travail sur les perspectives d'avenir du Groupe ACP. Nous avons retenu que le Conseil des ministres, tenu



M. Jagdish Koonjul, président de la session du comité des ambassadeurs ACP (2è de la droite).

à Malabo en décembre dernier, a endossé la mise en place d'un Groupe de personnalités éminentes pour approfondir la réflexion sur le sujet et faire des

propositions. Le Togo attend avec impatience les conclusions de toutes ces initiatives et ne ménagera aucun effort pour appuyer le processus », a indiqué M. Ahoomey-Zunu.

Oui, les ACP sont secoués. Au-delà des difficultés existentielles en interne, ils sont pressés de prendre la direction que les plus forts leur imposent. « L'année 2012 a été dominée par deux préoccupations majeures liées à nos relations avec nos partenaires européens : le règlement n°1528 relatif au marché de l'UE et le concept de différenciation », a regretté Jagdish Koonjul, président de session. C'est la fameuse guerre autour des Accords de partenariat économique (APE). Le 30 septembre 2011, il a été adopté un nouveau règlement qui retire le bénéfice du règlement d'accès au marché aux pays qui n'auront pas pris les mesures nécessaires en vue de la ratification des APE

intérimaires au plus tard le 1^{er} janvier 2014. Dans leur position fragile, les ACP ont commencé par pester et multiplier les lobbyings. Ce qui a amené le Parlement européen à voter, en septembre 2012, en faveur d'une prolongation de ce délai jusqu'en 2016. « Il est à espérer que le Conseil de l'UE et la Commission européenne seront amenés à modifier leur position intransigeante sur cette question », a indiqué Jagdish Koonjul. Et d'estimer que « le meilleur accord est celui qui est réalisé dans un esprit de compréhension mutuelle et de confiance, en l'absence de toute coercition et de tout chantage ». Il faudra donc que toutes les institutions décisionnelles s'accordent pour entériner le souhait des ACP. L'ambassadeur du Togo auprès du Benelux, Félix Kodjo Sagbo, lui, brandit sa conviction que le Conseil et la Commission n'ont pas d'autre choix que de s'aligner derrière le Parlement. Surtout que le Parlement européen vient de sauver les ACP du piège de la

budgetisation préalable, au niveau des pays européens, des appuis budgétaires au profit des Etats ACP. Ce qui allait anéantir la règle de la fixation des priorités à financer par les pays ACP eux-mêmes. Mais ont-ils les réelles armes et les couilles pour faire échec à la coercition et au chantage ?

Jusqu'à hier, le choix était entre ratifier ou mettre un terme aux APE intérimaires au-delà du 1^{er} janvier 2014. Pas d'accès au marché UE sans APE formels. Des rencontres se sont récemment multipliées pour faire avancer les négociations commerciales entre les deux parties, notamment la mise en œuvre des APE complets et intérimaires, et les questions pertinentes relatives aux accords commerciaux ACP-UE en vigueur. On a tenté de donner une impulsion utile au processus. Le règlement d'accès au marché étant l'instrument fixant, depuis le 30 septembre 2007, les règles concernant l'importation sur le marché européen des produits de 36 pays ACP ayant signé ou paraphé un APE intérimaire. A l'expiration du régime en vigueur dans le cadre de l'Accord ACP-UE de Cotonou, le 1^{er} janvier 2008, ce règlement a permis aux produits en provenance de ces 36 pays de continuer à entrer dans l'Union européenne libres de droits et de restrictions quantitatives. Ce règlement était un instrument transitoire, une solution temporaire et non comme une facilité permanente. Après quatre années d'application, l'UE a estimé qu'il y a eu suffisamment de temps pour avancer dans le processus de ratification des APE intérimaires ou dans la poursuite des négociations et que, par conséquent, il était temps de mettre un terme à ce régime transitoire.

Qu'à cela ne tienne, le paradoxe réside dans la division des pays ACP eux-mêmes à s'adresser au partenaire commun. Dans les ACP, l'on estime même que si aucune issue favorable n'y est trouvée, les négociations APE ne seront

VERBATIM Par Eric J.

La presse et les incendies

A peine les premiers éléments de l'enquête diligentée par le pouvoir togolais pour situer les responsabilités de l'horrible drame contre les deux plus importants centres commerciaux du pays sont-ils énoncés que la presse dans toute sa diversité a pris pour son compte l'affaire des incendies. Cela devrait être une bonne chose que les gens de la presse s'intéressent à un événement aussi important.

D'ailleurs, c'est grâce à la presse que les populations ont été informées de ce que le mouvement M150, « touche pas à ma constitution » appelle « actes terroristes ». Pour le marché de Kara, les échos ont vite atteint la capitale Lomé et se sont propagés partout dans le monde à travers toutes les formes de communication. Il en est de même pour le grand marché de Lomé.

La spontanéité et la rapidité de la presse ont permis à beaucoup de commerçants, surtout clients des « Nanas Benz », d'annuler leur voyage sur Lomé au risque d'une perte d'énergie, de temps et d'argent. La presse a permis aussi d'avoir des images originales et en live de la puissance du feu qui ravageait les marchés.

Depuis la sortie médiatique du ministre de la Sécurité, le Colonel Yark Damehame, qui appuyait en quelque sorte un communiqué du Procureur de la République accusant certains membres de l'opposition d'être impliqués dans ce macabre coup le vendredi 25 janvier dernier, la presse s'est emballée.

Déjà, ce vendredi 25 janvier, sur les radios privées les commentaires n'étaient pas de nature à restituer les éléments de l'enquête fournis par le ministre, mais plutôt des critiques acerbes, des condamnations, voire des injures. En ce début de semaine, une autre partie de la presse est montée au créneau pour appuyer la thèse de l'enquête traitant les opposants de tous les noms d'oiseau de mauvais augure. Et depuis lors, on assiste à un débat de sourds-muets-aveugles. Chacun cherchant à défendre ou à accuser l'opposition.

Au lieu de s'en tenir aux faits et d'apporter leur contribution à l'enracinement de l'unité nationale en cette période difficile, la presse semble jouer à un jeu trouble. Et la population est perdue, complètement déboussolée sur les tenants et les aboutissants de ce drame national. C'est triste !

La presse doit se mettre au-dessus de la mêlée par son objectivité et son respect du citoyen quelle que soit sa position dans la société.

Après Didier Reynders, le P.M. Ahoomey-Zunu en tête-à-tête avec L. Fabius demain à Paris

Séléagodji Ahoomey-Zunu a posé depuis dimanche ses valises dans la capitale française, seconde ville européenne de sa tournée européenne entamée le 23 janvier 2013. A Paris, le Premier ministre togolais s'entretient avec le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius. On s'imagine déjà que les élections législatives de mars 2013 (calendrier de la Commission

marche, que des efforts non moins importants sont faits, que l'Autorité ne demande qu'on le prenne au sérieux, sans idées préconçues, et que les critiques soient plutôt constructives.

En rappel, l'étape bruxelloise de la tournée a été bouclée par la fête des Togolais et des amis des Togolais de la Belgique, honorée par la présence de la Présidente



Didier Reynders, Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères belge

(électorale nationale indépendante) seront discutées, sans oublier la crise malienne qui emballa toute la France depuis le déclenchement de la guerre contre les islamistes. Le Togo y joue un rôle important de par son siège au Conseil de sécurité des Nations Unies.

Bien avant, hier, Ahoomey-Zunu a discuté avec le Secrétaire général de la Francophonie Abdou Diouf, dont l'institution apporte aussi beaucoup aux processus électoraux sur le continent noir. Ce mardi, dans une conférence de presse, le Premier ministre défendra sa conviction que le Togo est en

du Sénat belge, des représentants de l'Union européenne et du ministère belge Affaires étrangères. Et ce, après l'entretien, la veille, avec le Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères belge, Didier Reynders, ravi de voir l'évolution de la situation au Togo. « Il y a une stabilisation politique qui est en train de se mettre en place de façon remarquable et on essaie de suivre cette évolution jusqu'aux prochaines élections législatives, qui viennent très vite et, au delà, les élections présidentielles. On peut envisager l'envoi d'observateurs belges lors des prochains scrutins ».

probablement jamais conclues, eu égard au contexte général et économique très préoccupant. Après le non respect des délais butoirs successifs. Pour l'Afrique de l'ouest, dont le Togo fait partie, les préoccupations semblent à présent être ailleurs. Il s'agit notamment d'un marché régional à construire avec une union douanière fonctionnelle, ou un régime commercial unique avec l'Union européenne, ou conclure un APE global, régional, équilibré et porteur de développement. Plusieurs pays ont pris les mesures nécessaires pour la ratification et continuent à bénéficier du règlement, alors que d'autres n'appliquent pas encore les accords, que certains n'ont même pas signé. Ce qui est absurde aux yeux de l'Europe. Pas plus tard que le 17 janvier 2013, le Parlement européen a approuvé l'accord de commerce et de développement conclu entre l'Union européenne et quatre États d'Afrique orientale et australe (AOA) : Maurice, Madagascar, les Seychelles et le Zimbabwe. L'accord intérimaire est déjà appliqué à titre provisoire depuis le 14 mai 2012, mais il entrera officiellement en vigueur une fois ratifié par tous les États membres de l'UE et par les pays de l'AOA. Il

devrait, en particulier, profiter aux exportateurs de thon, de produits textiles et de produits horticoles.

L'autre gros souci des ACP est contenu dans le principe de la différenciation brandi par l'UE, visant à centrer davantage l'attention sur les pays qui ont besoin d'aide. Ce qui va réduire les financements accordés aux pays ayant atteint le statut de pays à revenu intermédiaire. Les traditionnels assistés des ACP se tiennent la tête. « Bon nombre de pays restent très vulnérables, non seulement à cause des facteurs climatiques, mais également en raison de leur fragilité dans les relations économiques internationales. Les pays qui ont accompli des progrès à travers des efforts appliqués et une gestion publique prudente ne devraient pas être indûment pénalisés. Par conséquent, nous espérons qu'un équilibre raisonnable sera établi entre les besoins des pays les plus démunis et ceux des nations les mieux loties qui sont constamment exposées à un risque souverain élevé », s'en convainc-t-on aux ACP. Sans toutefois soulever la mauvaise gouvernance publique et les querelles politiciennes inutiles qui n'ont pas leur source à l'Union européenne.

Tableau de bord des recettes publiques de janvier à décembre 2012 Le cumul des recouvrements en-deçà du nouveau plafond du collectif budgétaire

Jean Afolabi

Sans un réajustement des chiffres en début décembre, il ne restait que 6,5 milliards de francs Cfa pour que les régies financières accrochent le plafond fixé dans les prévisions budgétaires. Et ce, après onze mois de collecte et les 334,0 milliards de francs Cfa signalés dans les caisses de l'Etat. Pour l'année 2012, la loi de finances initiale devrait être renflouée par les recettes propres à hauteur de 340,5 milliards de francs Cfa. Seulement, le collectif budgétaire est venu bouleverser l'ordre. Les ressources du collectif budgétaire 2012 ont connu une baisse de 6,7%, soit la différence entre 601,3 milliards de francs Cfa et la prévision initiale de 644,46 milliards de francs Cfa. Dans cette réduction estimée à 43,16 milliards de francs Cfa, il se dégageait une augmentation des recettes fiscales (28,55 milliards), de l'emprunt obligataire additionnel (18,1 milliards) et des recettes non fiscales (9,41 milliards). Du coup, le plafond des recettes propres était porté à 378,0 milliards de francs Cfa.

Mais à la fin d'année, le compte n'a pu être bouclé. Au décompte final de l'année, les ressources propres font 365,5 milliards de francs Cfa sur les 378,0 milliards de francs Cfa du collectif budgétaire. C'est l'addition des 148,8 milliards de francs Cfa des impôts, des 176,9 milliards de francs Cfa des douanes et des 39,7 milliards de francs Cfa du trésor



Otèth Ayassor, Ministre de l'Economie et des finances

public. Dans le même ordre, pour le seul mois de décembre 2012, les chiffres officiels indiquent des recettes de 10,4 milliards de francs Cfa aux impôts, de 15,7 milliards de francs Cfa aux douanes et de 1,7 milliard de francs Cfa au trésor. Soit le cumul mensuel de 27,8 milliards de francs Cfa. En novembre 2012, la centralisation des montants déclarés par les régies financières donnait 10,8 milliards de francs Cfa pour les impôts, 15,2 milliards de francs Cfa pour les douanes et 8,5 milliards de francs Cfa pour le trésor public, d'où

le total mensuel de 34,5 milliards de francs Cfa.

Les paiements effectués en décembre se chiffrent à 46,54 milliards de francs Cfa, représentant l'addition des 12,16 milliards de francs Cfa en salaires et traitement, des 11,11 milliards de francs Cfa en biens et services, des 9,70 milliards de francs Cfa en biens et services, des 5,36 milliards de francs Cfa en investissements, des 0,62 milliards de francs Cfa en intérêts sur la dette et des 7,60 milliards de francs Cfa en amortissement de la dette.

Publication des comptes nationaux 2007 et 2008

Une performance mitigée du secteur primaire, une activité secondaire secouée par la crise énergétique

Le secteur primaire s'est bien comporté malgré les difficultés rencontrées en 2007 et 2008. L'affirmation est de la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale qui indique que la production du secteur atteint 566,661 milliards de francs Cfa en 2008 contre 434,299 milliards l'année précédente. La valeur ajoutée a progressé de 32,9% en valeur et de 2,8% en volume. Le secteur a bénéficié de la hausse des prix des produits agricoles en 2008. Ce qui explique l'écart entre la progression de la valeur ajoutée en valeur et celle en volume.

La contribution globale du secteur à la croissance atteint 0,8%, principalement due à la bonne saison agricole de 2008 qui a connu une croissance en volume de la production vivrière de 1,5%. Toutes les autres branches du secteur notamment la production de rente (4,0%), l'élevage et la chasse (8,0%), la pêche (13,5%) et la sylviculture (2,7%) ont également connu une croissance en volume de leurs valeurs ajoutées respectives en 2008.

L'activité secondaire, par contre, a connu une baisse en 2008. Son



poids dans le Produit intérieur brut (Pib) nominal est passé de 17,0% en 2007 à 15,7% l'année suivante, faisant ressortir une contribution négative à la croissance du Pib de -1,1%.

Les branches du secteur secondaire ont connu des difficultés dues à l'aggravation de la crise énergétique marquée par des délestages permanents qui ont handicapé la production de presque toutes les branches de ce secteur. A l'inverse, les difficultés de la production de phosphate sont imputables à la vétusté de l'appareil productif. A part la branche

Electricité, Gaz et Eau qui a connu une croissance en volume de 14,3% de son activité, les activités des autres branches du secteur secondaire ont reculé. Les activités des industries extractives, des industries manufacturières et des Bâtiments et Travaux publics ont reculé respectivement de 66,2%, 7,3% et 3,5%.

Les droits et taxes à l'importation ont connu une augmentation de 10,3% en valeur due entre autres à un meilleur recouvrement des recettes. Ce poste, d'après la comptabilité nationale, a contribué à la croissance pour 0,6%.

Incendies des marchés L'UE étudie la requête du Gouvernement pour la reconstruction des marchés sinistrés * Les ACP déjà mis en alerte

L'information est officialisée par le Premier ministre togolais Séléagodji Ahoomey-Zunu. « L'Union européenne a déjà demandé au Gouvernement d'adresser une requête, ce qui a été fait, et des mesures sont prises pour mobiliser les ressources exceptionnelles en vue d'aider le Gouvernement à reconstruire ces marchés », a-t-il déclaré devant la session actuelle du Comité des ambassadeurs ACP à Bruxelles. Un groupe ACP qui doit aussi rester à l'écoute. « Je voudrais saisir l'opportunité qui m'est offerte pour solliciter, au moment venu, l'appui du Groupe ACP, notamment pour activer dans le cadre de la coopération avec l'Union européenne les mécanismes envisageables dans les cas de chocs exogènes auxquels s'apparentent les deux catastrophes que constituent les incendies sur les marchés », a ajouté le locataire de la Primature togolaise.

Une bonne nouvelle quand on sait que c'est presque un Etat d'urgence qui ne dit pas son nom pour le pouvoir de Faure Gnassingbé. Il faut aller vite à la reconstruction des deux marchés



Le Marché principal de Lomé après l'incendie

de Lomé et de Kara ravagés par des incendies dont la nature criminelle ne faisait aucun doute, surtout après le sinistre du grand marché d'Adawlato. Et il faut vite boucler la relocalisation provisoire des commerçants et commerçantes victimes.

Dans un communiqué daté du 24 janvier 2013, les chefs de mission de l'Union Européenne, de la France et de la République Fédérale d'Allemagne ont exprimé leur « compassion » aux victimes des « incendies dramatiques » qui ont ravagé les marchés et leur

« préoccupation quant à leurs impacts et conséquences ». Ils ont encouragé les autorités togolaises « au respect scrupuleux du droit dans le cadre de l'enquête en cours ». Ils ont rejeté « catégoriquement les allégations et attaques sans fondement faites envers la Communauté Internationale en général, et l'Union européenne et son représentant en particulier, et réfutent tout amalgame et instrumentalisation des prises de position de la Communauté internationale ».

Besoins de liquidités

Les établissements de crédit du Togo s'adjugent 44,7 milliards Cfa en une semaine

Les banques et établissements de crédit du Togo s'adjugent, valeur 22 janvier 2013, un montant total de 44,700 milliards de francs Cfa. L'opération entre dans le cadre des adjudications hebdomadaires d'injection de liquidités de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) qui a porté sur un total de 540,406 milliards de francs Cfa. Cette opération est arrivée à échéance ce lundi 28 janvier 2013, d'après un communiqué de la Banque centrale.

L'opération a enregistré la participation de 40 établissements de crédit provenant des 8 places de l'Union monétaire ouest



africaine (Umoa). Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 3,0000% et 3,0510%.

Outre le Togo, les banques et établissements de crédit du Bénin s'adjugent, de loin, 148,146 milliards de francs. Ils sont suivis de ceux du Burkina Faso, du Mali

et de la Côte d'Ivoire, avec respectivement 131,500 milliards, 69,500 milliards et 58,487 milliards de francs. Les banques du Sénégal ont touché 54,970 milliards de francs, celles Niger 24,200 milliards de francs et celles de la Guinée-Bissau 8,903 milliards de francs.

Insuffisance énergétique

La Côte d'Ivoire fournira 17 MW par an au Togo et au Bénin

La Côte d'Ivoire va renforcer l'électricité au Bénin et au Togo avec la fourniture de 138 gigawatt-heure (GWh) d'électricité à la société en charge de la production et du transport de l'électricité pour le compte de ces deux pays, la Compagnie électrique du Bénin (CEB). La signature du protocole d'accord qui porte sur la fourniture de 138 GWh avec une moyenne de 17 mégawatt (MW) par an et qui "prend effet à compter du 25 janvier 2013" a eu lieu vendredi à Abidjan,

rapporte Chine nouvelle.

A l'occasion de la signature du protocole d'accord, le ministre ivoirien des Mines, du pétrole et de l'énergie, Adama Toungara, a précisé qu'il s'agit de fournir 10 MW en période de pointe, 15 MW pendant les jours ouvrables et 20 MW le week-end. "Cela n'interviendra en rien sur la qualité de la fourniture d'électricité sur le territoire ivoirien, il n'y aura pas non plus de délestage", a-t-il rassuré. La Côte d'Ivoire fournit déjà de l'électricité au Burkina Faso, au Mali,

et au Ghana qui alimente le Bénin et le Togo.

Avec la construction prochaine du barrage hydro-électrique de Soubré (sud-ouest) d'un coût de 331 milliards de francs Cfa financé à hauteur de 85% par la Chine, la Côte d'Ivoire devrait atteindre 1.400 MW de puissance et exporter vers d'autres pays ouest africains tels la Guinée et le Liberia. Les travaux du barrage de Soubré commencent en février et devrait s'achever fin 2017.

CAN 2013

Six : «Ce n'est pas en défendant ou en subissant qu'on atteindra le résultat recherché»

Après la victoire sur l'Algérie, le Togo veut croire à une qualification pour le second tour de la Coupe d'Afrique des Nations. Mais cela passe par une victoire sur la Tunisie, mercredi au stade de Mbombela.

Ne pas dormir sur ses lauriers. Les Eperviers veulent l'euphorie de la victoire en se remobilisant pour le dernier match. « Nous sommes à 90 minutes d'une qualification historique pour le second tour. C'est notre objectif prochain et nous en sommes capables », a déclaré Emmanuel Adebayor à ses coéquipiers dans le vestiaire à la suite du match contre l'Algérie.

Un discours qui a été compris par le groupe qui, au-delà des célébrations sur le terrain, n'a vraiment pas pensé à la fête. Il ne voulait pas s'arrêter en si bon chemin. Et l'hôtel des Eperviers n'a pas connu une animation particulière au retour des joueurs. Seuls les employés de Canabas et quelques membres des différentes commissions mises en place par l'Etat togolais ont essayé en vain de pousser la chansonnette. Pendant que les joueurs et membres de la délégation ont vite descendu les marches du bus pour s'engouffrer dans le restaurant où ils ont l'habitude de prendre leurs repas.

La page de la victoire contre l'Algérie a été vite tournée. Place désormais au match contre la Tunisie. Adebayor et ses coéquipiers savent qu'une victoire sur les Aigles les faisant rentrer dans l'histoire au Togo.

« Nous avons livré un grand match contre l'Algérie. Le jeu des Tunisiens ressemble à s'y méprendre à celui de leurs voisins. Il ne faut pas trop faire de calculs, il faut se qualifier. C'est ce que nous visons », a ajouté Adebayor.

Mais déjà à peine qu'ils aient posé



leurs valises à Mbombela, les Togolais font face aux interrogations incessantes de la presse qui veut savoir quelle attitude qu'ils adopteront face aux Aigles de Carthage. Avec sa victoire de 2-0 sur l'Algérie, le Togo a fait une meilleure opération en termes de goal différentiel. Un match nul suffit pour qualifier les rapaces togolais en quarts de finale de la compétition alors que les Tunisiens qui comptent 3 points mais avec un goal différentiel de moins 2 ont, eux, nécessaire besoin d'une victoire pour passer.

« Nous avons une équipe joueuse. Nous n'avons pas une équipe qui défend. Quand on rentre sur un terrain, c'est pour gagner. Et ça, mes joueurs le savent. Certes, nous n'avons besoin que d'un point mais la

réalité d'un match de football est tout autre. Notre objectif, c'est de prendre la première place du groupe comme les Tunisiens. Et les trois points peuvent nous aider si éventuellement la Côte d'Ivoire trébuche. Pour tout vous dire, c'est pas en défendant ou en subissant qu'on atteindra le résultat recherché », a déclaré le sélectionneur Didier Six à la conférence de presse de lundi.

D'ailleurs, le technicien français ne dit pas autre chose que son capitaine Emmanuel Adebayor qui a martelé à qui veut l'entendre que le groupe joue pour une victoire. « Si vous avez envie d'écrire une nouvelle page de l'histoire du football togolais comme je le désire ardemment, il nous faut gagner la Tunisie. Nous avons les

qualités et vous devez avoir à l'esprit que nous sommes à 90 minutes de notre premier objectif », a-t-il insisté.

Jamais, le Togo n'a été aussi proche d'une qualification pour les quarts de finale en dehors de la Coupe d'Afrique des Nations 2000 au Ghana et au Nigéria où les Eperviers n'ont pu passer en raison d'un mauvais goal différentiel alors qu'ils avaient fait match nul (0-0) avec la Côte d'Ivoire de Ibrahim Bakayoko avant de battre (1-0) le Cameroun de Rigobert Song qui décrocha quelques jours plus tard le titre.

Open Australie

Novak Djokovic, roi de Melbourne

Le Serbe Novak Djokovic est plus que jamais le roi de Melbourne où il est devenu dimanche le premier joueur de l'ère Open à remporter trois fois de suite l'Open d'Australie avec une victoire sur Andy Murray.

Avec ce quatrième sacre à Melbourne, son sixième en Grand Chelem, le N.1 mondial égale Roger Federer et Andre Agassi qui s'étaient également imposés à quatre reprises en Australie mais sans jamais réussir le triplé.

Deux champions australiens y étaient bien arrivés, Jack Crawford dans les années 1930 et Roy Emerson dans les années 1960. Mais c'était avant le début de l'ère professionnelle en 1968 à une période où le tennis n'était pas encore cet univers ultra concurrentiel et mondialisé d'aujourd'hui.

Avoir réussi la passe de trois en plein âge d'or avec des champions comme Roger Federer ou Rafael Nadal, forfait cette année, est un sacré exploit et c'est ce qu'on retiendra d'abord de cette édition, plus qu'une finale parfois robotique entre deux joueurs au style de jeu si (trop?) proche.

Vainqueur 6-7, 7-6, 6-3, 6-2 en 3 h 40, Djokovic a gagné d'abord parce qu'il a remporté le défi physique face à Murray qui a mieux commencé avant de plier, usé par son combat contre Federer en demie et gêné par des ampoules au pied.

Il n'y a pas eu de larmes, d'un côté comme de l'autre. Djokovic commence à être habitué à la victoire, sa sixième en Grand Chelem, et a accueilli celle-

ci avec une explosion de joie sincère mais mesurée.

« Chaque victoire est très spéciale. Ecrire l'histoire, voir tous ces grands noms sur ce trophée, c'est terriblement excitant. J'ai 25 ans et j'ai déjà gagné six titres du Grand Chelem, c'est incroyable », a-t-il cependant assuré en conférence de presse avant de distribuer du chocolat aux journalistes.

« Plus facile à encaisser »

Quant à Murray, dévasté lors de ses quatre premières finales du Grand Chelem perdues au point de pleurer deux fois, il a cette fois même réussi à sourire franchement lors de la remise des trophées. Son sacre à l'US Open, le premier pour un joueur britannique en 76 ans, est passé par là.

« C'est évident que c'est plus facile à encaisser. Personne n'a jamais gagné coup sur coup ses deux premiers tournois du Grand Chelem et je ne suis pas passé loin. Pour moi tout ça reste très positif. Ces derniers mois j'ai joué le meilleur tennis de ma vie. J'étais en finale à Wimbledon, j'ai gagné les JO et l'US Open et je suis de nouveau en finale ici », a expliqué l'Écossais.

Pour le reste, cette deuxième finale du Grand Chelem de suite sans Federer ni Nadal ne laissera pas un souvenir impérissable.

CAN 2013/Jeu SMS CUP

Les premiers gagnants ont reçu leurs prix

Moov-Togo a remis aux dix gagnants du « Jeu SMS CUP ». Ils sont repartis chacun avec un bon pouvant leur permettre de faire une opération d'achat de 100.000F Cfa au supermarché « le Champion ».

« Rentrer dans une boutique et acheter jusqu'à 100.000F Cfa, est un honneur pour un togolais moyen comme moi. Je ne peux que remercier Moov-Togo pour ce cadeau qu'il vient de m'offrir. J'en suis ému », a déclaré tout joyeux Améada Yao Dzidzonou, déclarant en Douanes, gagnant du jeu SMS CUP.

Lancé le 18 janvier 2013, ce jeu permet aux abonnés de Moov-Togo de gagner des prix, jusqu'au 10 février, fin de la compétition.

Le « Jeu SMS CUP » est composé d'un « Quiz CUP » et d'un « Pronostic CUP » permettant aux clients de la société Moov-Togo qui y participent, de gagner des lots.

Le « Pronostic CUP » est la première composante du jeu qui donne la possibilité aux participants de pronostiquer sur les résultats des matchs avant le début du deuxième



Les gagnants du Jeu SMS CUP

mi-temps, en envoyant le nom de l'équipe gagnante par SMS au 5151. Coût du SMS : 250 FCFA. L'abonné cumule des points et peut augmenter ses chances en pronostiquant plusieurs fois. Un tirage au sort sera effectué chaque fin de semaine pour dégager les gagnants.

Le « Quiz CUP », la deuxième composante du jeu est interactif et concerne la culture générale des participants et leur permet de gagner des lots après le tirage au sort. Le client peut souscrire par SMS au 5050. Il s'agit d'envoyer « MOOV »

au 5050. Coût : 150 FCFA. Un tirage au sort est effectué chaque semaine pour déterminer les gagnants.

Chaque jour, les participants gagnent 2 bons d'achat de 100.000F CFA et 20 lots Intermédiaires. Et, chaque semaine, 10 téléphones + Sim + crédit, 1 Moto, 1 TV + Abonnement canal de 3 mois, 1 réfrigérateur, 1 home cinéma et 1 tablette Huawei.

A la fin du jeu, Moov-Togo offre un Salon complet d'une valeur de 5.000.000FCFA.

moovcommuniqué



Atlantique Telecom Togo a le plaisir de vous informer que sa **Direction Générale** précédemment située à Deckon au 225, Boulevard du 13 Janvier, est désormais **transférée à Bè Kpota** à l'adresse suivante :

Lomé, Boulevard de la Paix, Immeuble Moov, BP 14511

Téléphone : (+228) 22 20 01 01

Fax : (+228) 22 20 13 23

Courriel : secrétariatdg@moov.tg

Elle profite de l'occasion pour formuler ses meilleurs vœux pour 2013.

La Direction Générale



www.moov.tg

Service Client : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe **etisalat**

REPERES

Pour un climat social plus apaisé au Togo

L'Association des Jeunes pour le Développement Durable (AJDD) a organisé, le jeudi 17 janvier à Aného, une conférence-débat sur le thème "Projet de facilitation des relations entre les forces de l'ordre, de sécurité et les citoyens pour un climat social plus apaisé au Togo", dans le cadre de la recherche des voies et moyens pour la consolidation de la paix et de la démocratie au Togo. Placée sous le parrainage du ministre de la Sécurité et de la Protection civile, cette rencontre a reçu l'appui du Fonds canadien pour des Initiatives Local (FCIL). Elle a réuni une quarantaine de participants pour la plupart des forces de l'ordre et de sécurité, des chefs de service, des journalistes, des autorités religieuses et traditionnelles ainsi que des syndicalistes et des responsables de la jeunesse. Cette conférence-débat a permis d'attirer leur attention sur les incompréhensions, les divergences et points de frictions existants entre les civils et les forces armées. Le conférencier, le socio-politologue Kola Mazama-Esso et le chargé de communication de l'AJDD, Acotié Couassikan, ont expliqué que les relations forces armées-civils constituent un problème complexe en raison des mécontentements continuelles qui empêchent de bâtir une vraie nation. Ces raisons, selon lui, sont liées à l'histoire, à l'économie, aux intérêts partisans, aux jeux politiques malsains, au respect des droits humains, aux principes démocratiques, et à la culture morale. Il a exhorté civils et militaires, à un changement de mentalité, à la tolérance, au respect mutuel, à l'observation stricte des textes légaux, à la non-politisation de l'armée, à l'éducation morale et citoyenne à la base et au respect des droits de l'Homme. Des débats ont permis aux responsables de l'AJDD, au conférencier et aux participants de repenser et d'approfondir le sujet. Le préfet des Lacs, Edan Akouété Joseph, et le régent du canton d'Aklakou, Gbadoé-Zoun Kangni, ont salué la démarche de l'AJDD, félicité les forces armées, les forces de l'ordre et de sécurité pour la défense et la protection du territoire, la sécurité des personnes et des biens. Ils ont émis le vœu d'une bonne entente entre les civils et les militaires ou les forces de sécurité pour plus de paix afin de penser ensemble au développement du Togo. Des affiches montrant un militaire "redevu" civil; un militaire laissant ses armes de côtés tout comme un jeune manifestant armé de pierres et de machette et se serrant la main ou une troisième avec des militaires et civils assis ensemble pour boire sous une paillote ont été distribuées aux participants.

La HAAC " légale "

Le ministre de la communication, Djimon Oré a présenté une communication sur l'avant projet de loi modifiant la loi organique du 22 décembre 2009 de la Haute autorité de l'audio-visuel et de la communication (Haac) ce 23 janvier 2013 en conseil des ministres.

En effet, cet avant projet de loi va modifier 15 articles de la loi organique N°2009-029 du 22 décembre 2009. Il s'agit de restituer à la Haac, ses prérogatives constitutionnelles qui lui sont dévolues. La Constitution togolaise donne certaines prérogatives à la Haac, mais ses prérogatives n'étaient pas prises en compte par la loi N°2009-29 du 22 décembre 2009.

EDITORIAL

suite de la page 1

groupe dissident au nom de l'absolutisme individualiste des droits de l'homme ruine tous les efforts pour construire un Etat stable.

Il en résulte des successions d'épisodes démocratiques avec des pouvoirs faibles suivis de coups d'état qui rétablissent autant que faire se peut des structures d'autorité.

FAIBLESSE DES ARMEES AFRICAINES

Les choses sont claires. Sans l'intervention militaire de la France, le Mali serait tout entier tombé aux mains des terroristes. Autant dire que l'armée malienne était incapable d'assurer la défense du territoire.

Il est aujourd'hui demandé aux troupes africaines de prendre le plus rapidement possible la relève de l'ancien colonisateur mais, en dehors de quelques exceptions, elles manquent de moyens et de formation pour exercer la mission souhaitée. Elles appellent donc à l'Onu notamment pour dégager les

financements nécessaires. L'ONU dont l'émissaire n'estimait pas possible d'intervenir avant un semestre...

C'est dire que l'intervention française devra être plus longue que prévu et qu'il se pose un problème plus fondamental.

La révision des accords de défense entre la France et les pays de l'espace francophone ne fut-elle pas prématurée alors que les forces armées africaines sont encore fragiles ?

QUELLE TUTELLE ?

La France a cru pouvoir dégager sa responsabilité de la protection internationale de ses anciennes colonies. Elle a souhaité transmettre le fardeau aux Africains eux-mêmes et à l'ONU.

Mais les institutions interafricaines sont fragiles et lentes au démarrage.

On connaît par ailleurs la lourdeur de l'espace onusien.

La France se retrouve donc à son corps défendant en première ligne. Elle doit donc déterminer les lignes de force d'une nouvelle politique africaine.

Sottisier culturel

Le ministre de la Culture démolit une peinture de Bruce Clarke

Comme chez les islamistes au Mali, la bêtise humaine a encore frappé, cette fois au Bénin. C'est fondamentalement une horreur culturelle qui vient de se produire. Le ministre de la Culture du Bénin a ordonné la destruction au bulldozer d'une peinture monumentale de l'artiste sud-africain Bruce Clarke sur l'esclavage à Ouidah.

Il s'agit d'une peinture murale, une fière Africaine qui se dressait sur la plage de Ouidah, non loin de la "Porte du non-retour". La "Porte du non-retour" est la sortie par laquelle les esclaves étaient menés sur les bateaux négriers après avoir cheminé plusieurs kilomètres à partir de Ouidah, passant près de la maison de Chacha de Souza, le plus grand marchand d'esclaves de tous les temps. La peinture était l'œuvre de Bruce Clarke en coopération avec huit plasticiens béninois. La peinture rendait hommage aux victimes de génocide et de l'esclavage ; l'ouvrage était fait pendant la biennale des arts contemporains africains au Bénin, biennale organisée par la Fondation Zinsou.

Cette peinture se situe dans le cadre du projet d'envergure, "Les Hommes debout", démarche humaniste de peintres africains



La peinture monumentale de Bruce Clarke avant sa démolition.

consistant à produire des œuvres monumentales- des peintures d'Africain(e)s en pied- pour rendre hommage aux victimes du génocide et de l'esclavage. Le projet est mené au Bénin et au Rwanda. La peinture de la fière africaine a reçu de l'Unesco le "Label route de l'esclave", son installation a été autorisée par le Maire de Ouidah, à la demande de la Fondation Zinsou.

Tout cela n'a pas suffi pour les hauts-fonctionnaires du ministère de la culture. Le ministre de la culture et ses services ont vu en cette peinture une banale fresque murale ! Car, Jean-Michel Abimbola- c'est son nom, a plaidé l'ignorance ! Ce qui suppose sa plus grande arriération culturelle par rapport aux islamistes ! C'est Bruce Clarke, atterré, qui le dit : "C'est un acte barbare. Quelle est la différence entre la destruction

des oeuvres d'art islamique au Nord-Mali et celle de L'Homme debout ? Certains diraient l'intention : au Mali, on connaît la valeur de ce qu'on détruit, et on le fait pour imposer sa vision totalitaire de l'Histoire. Au Bénin, le ministre de la Culture, Jean-

Michel Abimbola, plaide l'ignorance : il pensait détruire un banal mur. Dans d'autres pays, il serait poussé à la démission s'il avait ainsi son ignorance. Et si celle-ci est feinte, à quel jeu joue-t-il ? "

Mais l'on sait finalement les raisons de cette folie ministérielle : "L'œuvre se trouve dans le périmètre d'un monument qui est une composante du bien culturel "Route des esclaves" que le Bénin s'appête à inscrire sur la liste du patrimoine mondial, et elle est installée sur le parcours rituel des temples Agbé et Dan de la collectivité Daagbo Hounnon."

Ça vaut peut-être cette sottise !

Ça chuchote

Un brûlot sur la littérature togolaise à paraître cette semaine



L'écrivain Kangni Alem fera paraître cette semaine aux Editions Awoudy, Dans les mêlées II, Où va la littérature togolaise ? Il s'agit d'un essai sur la littérature togolaise, de celle qui est écrite par des auteurs résidents au Togo (auteur de la nationalité ?!) et ceux de l'étranger (auteurs de la mondialité). Si l'on veut tenir

compte du partage établi par les critiques universitaires du département des lettres modernes. Partage dont l'auteur ne tient pas compte.

Kangni Alem voudrait juste à travers son ouvrage que la littérature togolaise bouge un tout petit peu plus. Ouvrage à lire absolument !

Bibliothèque

Numérisation des œuvres de la Bibliothèque de Tombouctou

Alors que de l'incendie, par les islamistes, d'un important bâtiment rempli de manuscrits à Tombouctou, l'INSA et l'ENS de Lyon ont commencé la traduction et la numérisation des trésors historiques de cette ville. Le travail a commencé depuis 2008 et

euros à l'INSA pour ce projet.

Concrètement, l'Insa a installé un équipement de numérisation à l'Assemblée Générale de Tombouctou et notamment un scanner qui permet de numériser sans émettre de rayons ultraviolets, ni d'infrarouges. Un



interrompue en mars dernier, mais il revêt un caractère de résistance quand on voit où nous conduit la bêtise des fous de Dieu.

Ce projet est né dans le cadre d'une coopération décentralisée entre la région Rhône-Alpes et celle de Tombouctou. Ce sont elles qui ont confié à l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon la numérisation de certains manuscrits et à l'Ecole Normale Supérieure leur traduction. Rhône-Alpes a ainsi accordé une aide de 300 000

euros à l'INSA pour ce projet. Ce projet est né dans le cadre d'une coopération décentralisée entre la région Rhône-Alpes et celle de Tombouctou. Ce sont elles qui ont confié à l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon la numérisation de certains manuscrits et à l'Ecole Normale Supérieure leur traduction. Rhône-Alpes a ainsi accordé une aide de 300 000



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Enquête sur les Incendies à Lomé et à Kara

Le gouvernement présente des éléments qui justifient les interpellations

*Sept coupables ont fait leurs aveux devant la presse

Etonam Sossou

Ils sont au total 17 personnes à être interpellées depuis le démarrage de l'enquête sur la série d'incendies dans les marchés de Kara et de Lomé. Le 25 janvier 2013, sept d'entre eux ont été présentés à la presse. Mohammed Lo d'origine sénégalaise, un présumé coupable a reconnu devant la presse, avoir joué un rôle important dans l'incendie du bâtiment principal du marché d'Adawlato. Il lui avait été promis en récompense, des documents de personne réfugiée. Quand à M. Komlan Amavi, lui devrait réduire en cendre le centre CIB d'Agoè, mais il avait à la dernière minute refusé de le faire. Deux réunions tenues les 5 et 8 janvier 2013, au siège de l'ANC, auxquelles ont pris



part plusieurs jeunes dont deux étudiants exclus de l'Université de Kara. Il leur a été demandé d'incendier les marchés de Kara, de Lomé, d'Adidogomé, d'Agoè, de Sokodé et bien d'autres encore. Ce sont autant d'éléments de l'enquête qui justifient selon le ministre de la sécurité et de la protection civile, le Colonel Yark Damehane,

l'arrestation de plusieurs hommes politiques. Pour lui, il ne s'agit en aucun cas d'un règlement de compte politique ou de la chasse aux sorciers comme le disent certains mais le premier devoir d'un gouvernement est d'assurer la sécurité de ses gouvernés. «L'arrivée des deux experts français est d'ailleurs une manière



pour le gouvernement de rendre neutre cette enquête » a-t-il renchérit.

Le récit des faits présenté par le Colonel Yark Damehane à la presse vendredi.

Sous l'autorité du Procureur, une enquête a été ouverte et une Commission mixte a été mise en place au niveau de Lomé et Kara. Les investigations menées ont permis de mettre la main sur dix sept personnes. Ces personnes ont été interpellées suite à des informations obtenues sur d'abord leur participation à des réunions préparatoires, destinées à planifier les crimes, ensuite leurs rendez-vous qu'ils se sont fixés, en vue de cordonner et superviser les opérations, enfin sur leur implication dans la destruction par le feu et tentative de destruction des édifices publics voire privés.

Il n'est pas exclu que d'autres interpellations suivent dans les heures ou jours à venir. Agbeyomé Kodjo, Jean Eklou, Alphonse Kpogo, etc. ont été interpellés dans ce cadre.

Selon les informations il est établi que M. Adja a appelé un jeune de le croiser à un endroit où il lui a dit d'incendier au moins deux stations d'essence et au bout des négociations, ils se sont attendus sur une somme d'un million de FCFA. Les jeunes sont repartis pour exécuter leur tâche pendant qu'il devait aller chercher l'argent chez son patron. Ce qu'il a reconnu. Naturellement, le premier responsable du parti Obuts, c'est M. Agbeyomé Kodjo. Quand à Mme Suzanne Nukafu, elle autre, a eu des contacts avec M. Adja. Et, elle a apporté les cocktails molotov aux jeunes dans

la forêt sacrée.

Pour planifier la destruction des marchés, des CIB et les stations d'essence, des écoles, des banques, deux importantes réunions ont été tenues au siège de l'ANC les 05 et 08 janvier et auxquels ont participé Alphonse Kpogo, Jean Eklou, Adja Komlan et d'autres. Et, au cours de ces deux réunions, ils ont décidé ce qu'il fallait faire. C'est-à-dire attaquer certains points économiques de notre pays. En plus, il y a des exécutants qui étaient sur le terrain. Senou Hervé, Amavi Komlan, Eklou Kossivi, Sena Fofu, pour détruire le grand marché d'Adawlato. Ces individus après une préparation mystique dans la nuit du 11 janvier aux environs de 20 heures au cimetière de Bè Kamalodo se sont retrouvés à 23 heures devant la Cathédrale où ils se sont repartis en petits groupes pour s'introduire à l'intérieur du bâtiment avec la complicité des vigiles qui détenaient la clé. Certains sont pris et d'autres en cavale. Une fois à l'intérieur du bâtiment, ils l'ont aspergé d'essence, de la poudre à canon, et poser de petites bombes artisanales fabriquées et entreposées au siège de l'ANC, avant d'incendier l'immeuble aux environs de zéro à une heure.

Action patriotique 2013 de la Togolease Fondation

Des propositions pour un développement collectif et participatif

« Que chaque Togolais ou entité togolaise comprenne que le Togo traverse des moments difficiles et que chacun doit réfléchir pour y trouver des solutions. Nous proposons que nos comportements soient orientés davantage vers un développement collectif et participatif, bref la reconstruction de la Nation car cette tragédie interpelle une solidarité nationale. Nous sommes tous appelés à reconstruire notre pays peu importe notre rang social ou notre appartenance politique. ».



Aubin Kodjo Acohin Thon, Président de la Togolease Fondation

C'est en ces termes que la Togolease Foundation, basée aux Etats-Unis, et qui regroupe des membres de la Diaspora, vient de lancer une « action patriotique » destinée à contribuer au développement du Togo. Une démarche qui intervient quelques jours après les incendies qui ont frappé les marchés de Kara et de Lomé. Le président de la Fondation, Aubin Kodjo Acohin Thon, appelle à une « mobilisation patriotique » en proposant, dans un premier temps au gouvernement de décréter un Etat d'Urgence Economique au Togo et de mettre tous les moyens possibles en œuvre pour identifier la source des incendies. Sans toutefois oublier de développer un système de contrôle de la fluctuation des prix qui pourra découler de cette crise. L'ouverture d'un panel de concours à tous pour recueillir les meilleures propositions de redressement de l'économie pourrait aussi soulager les victimes dans un bref délai. Les associations à but non lucratifs qui œuvrent pour le développement à l'élaboration de nouveaux programmes de renforcement de l'économie nationale ne devraient pas être oubliées. Elles ont besoin d'encouragements et de soutien

La Togolease Fondation attire l'attention du gouvernement sur la

fiscalité en proposant une révision du secteur de l'impôt et la sensibilisation de la population sur les fondements du système fiscal. Avant de s'attaquer à la sécurité de l'économie et des infrastructures par la mise en place des caméras de surveillance aux grands pôles de l'économie.

L'association considère que le gouvernement ne doit pas négliger le volet sensibilisation. Mais doit dorénavant se servir des médias et des groupements sociaux afin d'éduquer et de sensibiliser la population sur les droits et devoirs d'un citoyen avec des termes mensuels ciblés au préalable.

L'apport de la diaspora, des opérateurs économiques, des Institutions Financières, des Organisations Internationales, des Diplomaties, des Investisseurs et Bailleurs de Fonds est aussi important. La Togolease Foundation suggère l'ouverture du Fonds International Patriotique d'Aides au Développement (FIPAD) : Que tous les togolais de la Diaspora et opérateurs économiques acceptent de contribuer 1 dollar, 1 euro, 500 francs CFA ou l'équivalent par mois partout où ils sont pour soutenir le développement du Togo. Et, que toutes les associations à but non lucratifs inscrivent au calendrier d'actions de cette année, un projet

de développement spécial qui débouchera sur la création d'emploi et le développement avant la fin d'année. Ces associations ou programmes seront aussi décorés à travers Le Programme Annuel de Reconnaissance de la Bonne Citoyenneté (PARBC). Enfin selon cette association, ils peuvent augmenter la capacité de financement des programmes sociaux afin que les associations et organisations non gouvernementales qui œuvrent pour le développement du Togo puissent bénéficier davantage de financements pour l'accomplissement des projets.

Enfin pour la Togolease Foundation il faut faire appel aux togolais et aux experts pour la création du Conseil de Gestion du Fonds International Patriotique d'Aide au Développement (FIPAD). Et, renforcer les services de secours à travers le programme 911-TOGO qui vise à : multiplier les centres de secourismes (Sapeurs-pompiers, ambulances...), à consolider la formation des corps de secours à travers les différentes formations et ateliers qui verront la participation des experts en sauvetages du Ghana, de l'Europe et des Etats – Unis sans oublier l'expertise de la Diaspora.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°213 DE LOTO KADOO DU 18 JANVIER 2013

Le tirage de loto Kadoo auquel nous assistons ce 25 Janvier 2013, porte le N°214. Conformément aux règles du Loto Kadoo, le tirage de ce jour se fera directement sans bonus, car les deux derniers se sont effectués avec bonus.

Divers lots ont été remportés dans tout le pays, par les fidèles parieurs de la LONATO, vendredi dernier. A LOME, c'est gros lot de 1.125.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 3444

En dehors de LOME, c'est à DAPAONG, KARA, KPALIME et à ANEHO que des gros lots ont été gagnés.

Ainsi, les points de vente 1015 et 7212, situé respectivement à KARA et KPALIME ont enregistré chacun un lot de 500.000F CFA.

L'opérateur 3636, basé à ANEHO a recensé un gagnant d'un lot de 750.000F CFA C'est un gros lot de 1.250.000F CFA qui a été répertorié par le point de vente 7404 situé à DAPAONG

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°214 de Loto Kadoo du Vendredi 25 Janvier 2013

Numéro de base

47

83

24

10

06

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 624 de Lotto Diamant du lundi 28 Janvier 2013

Numéro de base

33

66

21

50

38